

l'augmentation du nombre de voitures immatriculées. Budgété 1,8%, réellement 2,5%.

Pour la «Police» au centre de charges 3345, l'excédent de charges est en diminution de quelques 4,2 millions de francs. La cause principale en est une baisse des effectifs de la gendarmerie et de la police de l'ordre de presque 3 millions de francs. Un nombre important d'économies a pu être réalisé dans l'informatique, dans les fournitures et autres éléments comme le chauffage. Les recettes augmentent aussi notamment grâce aux amendes ou à des indemnités d'assurance accidents, au total presque 800 000 francs.

Pour la «Gendarmerie», 7 mises à la retraite, 7 réengagements, mais à cela s'ajoutent 12 départs imprévus, ont mené à une économie dans les traitements de l'ordre de 1,6 million de francs. Les amendes sont en augmentation de 340 000 par rapport au budget. Il faut ajouter aussi de nombreuses économies réalisées soit sur achats de véhicules ou autres éléments.

«Police de sûreté», on constate également une baisse de quelques 445 000 francs liée au départ de 3 personnes; à l'école de police également, une économie liée au départ de 4 aspirants.

Au 3355 qui est le «Service d'application des sanctions pénales», l'excédent des charges est lui en augmentation de 584 000 francs; la charge supplémentaire est la conséquence de l'introduction du nouveau code pénal qui a entraîné une augmentation des effectifs et des internements plus fréquents dans les établissements hospitaliers.

Aux Etablissements de Bellechasse, mis à part les investissements que j'ai relevé toute à l'heure, l'excédent de charges est en augmentation de quelques 300 000 francs. Les conditions météorologiques déplorables en 2007 ont fortement pénalisé l'exploitation agricole des Etablissements de Bellechasse.

Pour le «Service des affaires militaires et de la protection civile», l'excédent de charges est en baisse de plus d'un million de francs; une indemnité unique de la Confédération de 735 000 francs a été versée suite à la fermeture de l'arsenal et donc à la suppression de certains postes. Enfin, pour la protection civile, la baisse de l'excédent de charges de quelques 160 000 francs est liée au fait tout simplement qu'il y a eu moins de jours de service.

Avec cette dernière remarque, je rappelle que la Commission des finances et de gestion vous recommande d'approuver les comptes généraux de cette Direction.

Cotting Claudia (PLR/FDP, SC). Au centre de charges 3340 «Circulation et navigation» donc l'OCN, le Conseil d'Etat a fait un prélèvement sur provisions de 200 000 francs. Ce n'est pas tellement le montant qui est important, mais question est de savoir s'il y a des provisions, est-ce qu'il y a un fond particulier qui concerne l'OCN et pourquoi avoir fait une provision alors que le compte de fonctionnement est bénéficiaire de 500 000 francs par rapport au budget.

Le Rapporteur. Je n'ai à ce point pas de réponse à faire; peut-être qu'il faut mettre en lien avec le rapport de l'OCN.

Jutzet Erwin, Directeur de la sécurité et de la justice. Je crois que, M^{me} la Députée, vous avez un peu anticipé sur le rapport et les comptes de l'OCN mais j'essaie de vous répondre. Donc cette provision d'environ 200 000 francs, si j'ai bien compris pour «renouvellement immobilisation mobilière», est prévue effectivement pour l'achat du matériel informatique. C'est la politique de l'OCN de payer «cash» en quelque sorte les achats que l'on fait et de ne pas s'endetter. C'est pour ça qu'on fait, pour des investissements comme l'achat du matériel informatique, des provisions ce que l'on a prévu ici dans ces à peu près 200 000 francs que vous avez évoqués.

– L'examen de ce chapitre des comptes est ainsi terminé. Il n'y a pas de modification.

Rapport d'activité du Conseil d'Etat pour 2007

DIRECTION DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE

Siggen Jean-Pierre (PDC/CVP, FV), rapporteur.

En l'état, je n'ai pas de commentaire particulier, si ce n'est de vous recommander la lecture de ce chapitre qui vous donne des informations explicatives et statistiques intéressantes sur la situation dans le Canton de Fribourg, soit de l'activité de la police, soit aussi de la population étrangère. J'ai terminé.

– L'examen de ce chapitre du rapport d'activité est ainsi terminé.

Rapport et comptes pour 2007

ETABLISSEMENT CANTONAL D'ASSURANCE DES BÂTIMENTS

Siggen Jean-Pierre (PDC/CVP, FV), rapporteur.

La Commission de finances et de gestion s'est penchée en particulier sur les comptes de l'ECAB. L'exercice 2007 a été fortement marqué par les intempéries. On assiste ainsi à un triplement des indemnités pour sinistres: 32 millions contre quelques 11 millions en 2006. Vous trouvez cela à la page 66 au point 1.

L'exercice 2007 a aussi été marqué par la crise financière des «subprime»; ce qui s'observe en particulier à la page 67 au point 4 où le rendement des titres est passé de 8 millions en 2006 à quelques 3,8 millions en 2007.

Ces deux tendances négatives n'ont toutefois pas empêché notre Etablissement cantonal d'assurances des bâtiments, bien géré avec des réserves, de boucler positivement l'année.

Fasel-Roggo Bruno (ACG/MLB, SE). Ein Lob an den Verwaltungsrat für den ausführlichen Bericht. Aus dem Bericht geht hervor, dass das versicherte Kapital bereits 64,1 Mia. Franken beträgt.